

## **Les tontines au Maroc: logiques sociales, logiques économiques, logiques solidaires.**

Pepita Ould-Ahmed, Khalid el Housni, Jean-Yves Moisseron.

Le phénomène des tontines que l'on croyait réservé à l'Afrique sub-saharienne est une pratique massive au Maroc ainsi que dans d'autres pays arabes comme l'Algérie ou l'Égypte. Il semble que le phénomène, qui n'a guère attiré l'attention de la littérature soit même en forte progression. En effet, des pratiques traditionnelles de partage du travail sont réactivées sous des formes marchandes en prenant appui sur la salarisation croissante de la population.

Les résultats qui seront présentés dans cette communication reposent sur plusieurs enquêtes, qualitatives et quantitatives menées en 2016 et 2017 dans la région de Marrakech. Cette présentation livre quelques premiers résultats. A la suite d'une enquête aléatoire, il apparaît notamment que la moitié de la population adulte participe à des tontines, ce qui potentiellement représente une masse financière considérable.

Localement, les tontines portent le nom de « dart » ou de « Qoraa », ce qui signifie « tour » ou encore « hasard ». Elles réunissent souvent une dizaine de personnes, qui mettent dans un pot commun une somme fixée d'avance à intervalle régulier. Par exemple, dans une enquête auprès des enseignants de l'université Cadi Ayyad, il est fréquent d'avoir des groupes de 10 personnes qui organisent une tontine sur 10 mois, ce qui est en phase avec l'année scolaire moins les vacances. Le principe est que chaque mois, à tour de rôle et selon un ordre fixé d'avance, les participants reçoivent sur une période la totalité des contributions des autres participants. Pour savoir du groupe qui obtient quand les contributions, il faut soit tirer au hasard, soit se mettre d'accord. La plupart du temps, l'initiateur de la tontine est le premier bénéficiaire (il monte la tontine pour satisfaire un besoin de financement) mais ce n'est pas toujours le cas. Ce qui apparaît le plus souvent est qu'un accord se dessine, soit spontanément, soit sous l'impulsion du « responsable » de tontine.

La tontine apparaît comme un instrument extrêmement souple qui remplit de nombreuses fonctions financières mais aussi des fonctions sociales. C'est d'abord à la fois un instrument de crédit et un instrument d'épargne. Tout dépend en effet de la place du participant dans la succession des bénéficiaires. Pour le premier bénéficiaire, la tontine s'apparente à un instrument d'emprunt. Tout se passe comme s'il empruntait la somme prescrite au groupe et qu'il remboursait selon les échéances. L'avantage est qu'il ne paie ni taux d'intérêt, ni frais de dossier, ni assurance sur ses éventuels défauts. L'avantage est important par rapport à un prêt bancaire. Pour le dernier bénéficiaire, la tontine est un pur instrument d'épargne. S'il touche le dernier le « pot commun » de la tontine, tout se passe comme s'il avait épargné de manière autarcique la somme totale de ce qu'il touche à la fin. Si l'agent était complètement rationnel, il se contenterait d'épargner en autarcie et ne prendrait pas le

risque d'un défaut de paiement de la part des autres participants. L'intérêt que représente la tontine est une espèce d'épargne forcée à laquelle l'intéressé se contraint lui-même afin d'être sûr de pouvoir mobiliser une certaine somme à un moment donné. Les usages de cette tontines sont très divers : achat de bien durable, voire d'immobilier, prévision en vue d'une dépense prévue à une date donnée : voyage, pèlerinage, fête religieuse, mariage,..... La tontine permet de diminuer l'incertitude d'un paiement futur. Elle réduit l'incertitude que le participant peut avoir sur lui-même quand à sa capacité à réunir la somme prescrite à la date donnée. Il se lie lui-même par une obligation vis à vis de ses proches.

Entre la position du créateur pur et du débiteur pur qui correspondent respectivement à la dernière ou à la première position, les autres participants utilisent la tontine comme un instrument hybride de crédit et d'emprunt. Plus ils sont proches du rang un, plus ils agissent comme débiteur vis à vis de la communauté, plus ils sont proches du rang ultime, plus ils agissent comme créateurs.

Cette souplesse est très intéressante pour régler le problème de la confiance qui est déterminante dans le système. En effet, tous les participants engagés après le premier rang encourent un risque de défaut croissant avec le rang. Il est ainsi possible d'ajuster la confiance que l'on peut avoir dans l'un des participants en lui attribuant une place dans la tontine correspondant à la confiance que les participants ont en lui. Celui qui bénéficie de la moindre confiance, sera dans le dernier rang. Celui qui a le plus de crédit, sera au premier rang. Ainsi, l'attribution du rang dans la tontine permet de gérer le scoring en matière de confiance que la collectivité attribue implicitement à chacun des membres.

La tontine permet également de faire correspondre les besoins de financements avec les réticences liées au crédit bancaire. Au Maroc, pays encore marqué par l'illettrisme, le secteur informel, le défaut de système de garanties, l'accès au crédit ou au système bancaire est difficile voire très coûteux. Par ailleurs, pour des raisons religieuses, il existe une certaine réticence à utiliser des crédits bancaires portant intérêt. La tontine échappe à l'interdiction de souscrire un prêt à intérêt puisqu'elle ne génère pas de riba dans les pratiques marocaines.

Il arrive aussi parfois que la tontine remplit d'autres fonctions. Ainsi, dans les milieux modestes, elle est utilisée par les femmes pour obtenir la maîtrise de certaines dépenses. En obtenant de leur mari, la possibilité de participer à une tontine, elles obtiennent un accès à des ressources financières qu'elles peuvent gérer elle-même en impliquant leur mari dans une épargne forcée dont elle maîtrise les versements. La tontine est dans un certain nombre de cas, un facteur d'émancipation.

Face au défaut de paiement, les régulations sociales peuvent se mettre en marche de manière solidaire. Pour des motifs particuliers et devant l'impossibilité pour l'un des membres de rembourser sa quote-part, les autres participants peuvent collectivement annuler leurs créances en les mutualisant. Il arrive parfois que l'un des participants endosse le défaut de paiement et assume pour la collectivité une forme de garantie. Cela arrive notamment lorsque l'un des participants a parrainé un nouveau membre. La tontine offre encore d'autres possibilités de souplesse et d'adaptation. Il est possible par exemple d'être à plusieurs personnes sur un tour, ce qui divise d'autant les montants obtenus et les sommes perçues. A l'inverse, il est possible de s'engager sur plusieurs tours, ce qui permet d'augmenter sa quote part et ses remboursements.

Enfin, la tontine permet de créer ou d'entretenir un lieu social. Il arrive que la tontine soit couplée à un rythme de repas ou de rencontres organisés par le bénéficiaire. Tour à tour, celui qui reçoit l'argent, invite les participants de sa tontine. Ce n'est plus le calcul froid et égoïste qui préside à l'organisation de la tontine, mais cela devient un rituel en partage, un système simple de dons et de contre-dons qui permet d'entretenir des liens sociaux, des réseaux de solidarité.

On le voit, la tontine est donc un instrument de financement et d'épargne mais c'est aussi une institution sociale informelle porteuse de significations sociales. C'est un instrument d'économie solidaire particulièrement souple et qui se développe avec la salarisation croissante de la population active.